Image not found or type unknown

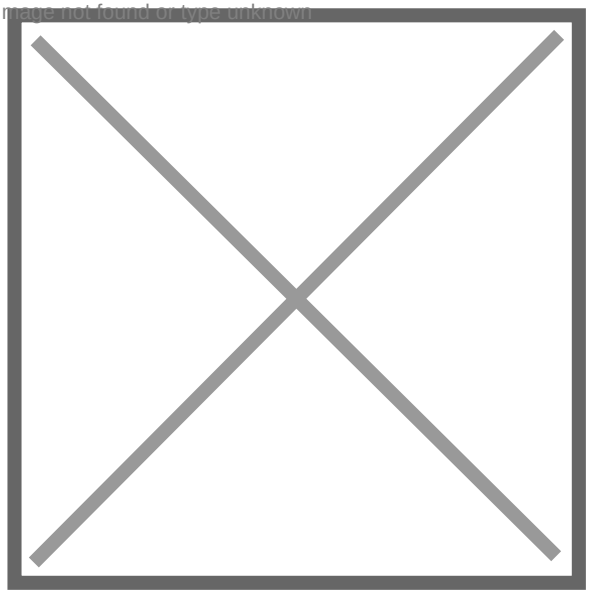

Svp urgent saisie d'huissier le 27decembre2011

Par **olive63fr**, le **23/12/2011** à **20:17**

Bonjour, je suis agent commercial indépendant et j'ais creer ma societe au mois de 09/2009 malheureusement je n'ais pas payer le rsi car je touche pas assez un huissier veut venir me saisir mardi a mon domicile mais mes meubles et affaire personnel non rien avoir avec la socxiete a t il le droit

Par **pat76**, le **27/12/2011** à **17:46**

Bonjour

Vous avez reçu un commandement à payer au moins 8 jours avant la saisie?

Le huissier devra être muni d'un titre exécutoire émis par un juge.

Il y a eu requête en injonction de payer ou jugement?

Vous pouvez saisir le juge de l'éxécution auprès du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez pour faire suspendre la saisie.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés